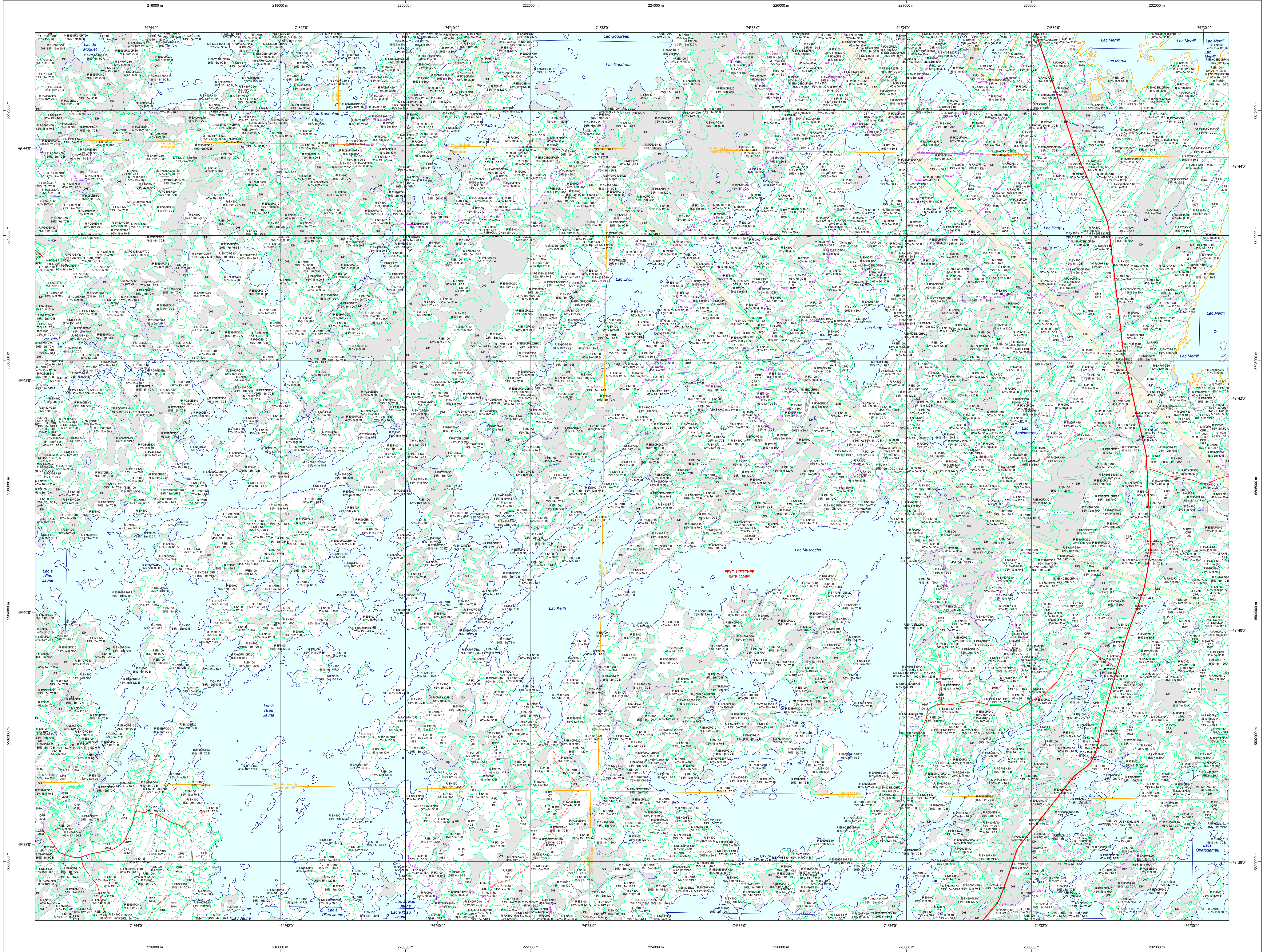


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
ES	Essence de Sa-AFP	X	X	X	X
L1	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
L2	Statut (métrés pots)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
20	Classe de coupe	X	X	X	X
NE	Cote de pente du Sa-AFP	X	X	X	X

La densité est estimée par hauteur, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 25%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
75% 12m JH1U	75% 4m 20	ES	ES	DA	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les réseaux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

RÉSEAU À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les réseaux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les réseaux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les réseaux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEU
Les réseaux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES			CODE FEUILLEUSES			CODE FEUILLEUSES					
EB	Épénette blanche	BO	Boulaie gris	FO	Faîne noir	EB	Épénette blanche	BO	Boulaie gris	FO	Faîne noir
EN	Épénette noire	BJ	Boulaie jeune	FP	Faîne rouge	EN	Épénette noire	BJ	Boulaie jeune	FP	Faîne rouge
EU	Épénette rouge	BP	Boulaie à papier (blanc)	FR	Faîne à papier	EU	Épénette rouge	BP	Boulaie à papier (blanc)	FR	Faîne à papier
EV	Épénette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Fauneux tolérants à l'ombre	EV	Épénette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Fauneux tolérants à l'ombre
MA	Mélèze hybride	CC	Chêne corne	FX	Fauneux indistincts	MA	Mélèze hybride	CC	Chêne corne	FX	Fauneux indistincts
MI	Mélèze à gros fruits	CH	Chêne à gros fruits	FZ	Fauneux redoux indistincts	MI	Mélèze à gros fruits	CH	Chêne à gros fruits	FZ	Fauneux redoux indistincts
ML	Mélèze à petites feuilles	CI	Chêne à petites feuilles	HA	Hêtre à grandes feuilles	ML	Mélèze à petites feuilles	CI	Chêne à petites feuilles	HA	Hêtre à grandes feuilles
MC	Mélèze à feuilles étroites	CO	Chêne à feuilles étroites	NC	Noyer cendré	MC	Mélèze à feuilles étroites	CO	Chêne à feuilles étroites	NC	Noyer cendré
PC	Pin rigide (des cônes)	CR	Chêne rouge	NE	Noyer noir	PC	Pin rigide (des cônes)	CR	Chêne rouge	NE	Noyer noir
PI	Pin naturel	CA	Chêne blanc	OM	Oméga	PI	Pin naturel	CA	Chêne blanc	OM	Oméga
PN	Pin rouge	CE	Chêne à papier	OV	Ostrya de Virginie	PN	Pin rouge	CE	Chêne à papier	OV	Ostrya de Virginie
PS	Pin sylvestre	EO	Érable noir	PE	Peuplier balaie	PS	Pin sylvestre	EO	Érable noir	PE	Peuplier balaie
RE	Résineux (résineux de l'Est)	ER	Érable rouge	PH	Peuplier hybride	RE	Résineux (résineux de l'Est)	ER	Érable rouge	PH	Peuplier hybride
RN	Résineux (résineux de l'Ouest)	ES	Érable à sucre	PD	Peuplier de l'Ohio	RN	Résineux (résineux de l'Ouest)	ES	Érable à sucre	PD	Peuplier de l'Ohio
RS	Résineux (résineux de l'ouest)	FR	Fraîche blanc (d'Amérique)	PF	Peuplier de l'Est	RS	Résineux (résineux de l'ouest)	FR	Fraîche blanc (d'Amérique)	PF	Peuplier de l'Est
SB	Sapin Baumeier	FE	Feuilleux sur stations humides	TA	Taléu d'Amérique	SB	Sapin Baumeier	FE	Feuilleux sur stations humides	TA	Taléu d'Amérique
TO	Touya occidéal	FN	Fauneux non commercialisés			TO	Touya occidéal	FN	Fauneux non commercialisés		

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	60 (61 à 80)	80 (81 à 100)	100 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS	Jeune inéquivalente (JIN)			Vieux inéquivalente (VIN)			

Étage
Monotage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité > 25%
B-étage (BI) : Couverture > 25% et Couverture > 25%
Muitage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CH	Chablis total	CM	Coupe d'amélioration
DT	Dépassement total	CD	Coupe en damier
ED	Épidémie grave	CE	Coupe à diamètre limite
VE	Verges grave	CEA	Coupe progressive inégale
CB	Coupe par bandes	CP	Coupe de jarriage
CD	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJP	Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CF	Coupe progressive inégale phase finale	CJPP	Coupe de jarriage avec régénération par parquets
CG	Coupe progressive inégale phase finale	CJPT	Coupe de jarriage avec régénération par trouées
CH	Coupe avec protection de la haute régénération et des souches	CON	Conversion de peuplement
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des souches	CPI	Coupe progressive d'ensemencement (feuilles)
CR	Coupe de régénération dans un brûlis	CPH	Coupe progressive inégale
CRS	Coupe avec réserve de semencier	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
CS	Coupe totale	CRS	Coupe progressive d'ensemencement
CT	Coupe totale	CTR	Coupe par trouées
ENS	Ensemencement	DES	Département de la régénération naturelle ou de jarriage
FR	Friche	DLD	Coupe à diamètre limite et département des années d'âge
PL	Plantation	DP	Dépassement partiel
PLB	Plantation de boutures	DM	Département mécanique de la régénération naturelle
PLR	Plantation avec semis en récipients	EC	Éclaircie commerciale
PR	Regain de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation	ECL	Éclaircie commerciale d'étagement
RA	Régénération d'une infrastructure abandonnée	ENL	Enrichissement
RS	Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ES	Éclaircie sélective individuelle
RTA	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	EPI	Enrichissement individuel
RP	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESB	Enrichissement commercial
RPB	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPD	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPF	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPV	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPW	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPX	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPY	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESP	Enrichissement partiel
RPZ	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESB	Enrichissement commercial
RPAA	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAB	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAC	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAD	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAE	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAF	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAG	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAH	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAI	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAJ	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAL	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAM	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAN	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAP	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAR	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAS	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESM	Enrichissement moyen
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Enrichissement régional
RPAT	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESL	Enrichissement local
RPAT			